

Après une courte délibération du tribunal, le procès fut annulé : le comte Bailsay se retira, emmenant sa femme. De ce jour, la meilleure intelligence règne entre ce couple belliqueux, guéri par cette autre et singulière application d'une sorte d'homœopathie morale.

**DÉCÈS.**

—En cette ville, lundi, le 23 du courant, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec la résignation d'une vraie chrétienne, dame Marie-Anne Bourassa, épouse de sieur Jean-B. Dufaux, âgée de 60 ans.

—Le 11 du courant, chez son fils, à Ste. Anne des Monts, Joseph Sasseville, écr. à l'âge de 50 ans.

**A LOUER.**

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.  
S'adresser à l'Evêché.

TOUTES personnes qui doivent à feu M. J. Z. CARON vicaire-général, curé de St. Clément et celles qui ont quelque balance à faire sont priées de se présenter tous les MERCREDI et JEUDI prochain et suivants de chaque semaine à l'exécuteur du testament J. O. ARCHAMBAULT à St. Thérèse, ou chez M. Ls. HAINAULT, N. P.

TOUTES PERSONNES qui doivent à la succession de feu MESSIEUR J. E. MORISSET, en son vivant, curé de St. Jean l'Évangéliste, et ceux qui ont des RECLAMATIONS à faire, sont priées de se présenter sans délais à St. Jean l'Évangéliste en l'étude de P. P. DEMARAY notaire, qui est chargé de régler les affaires de la succession.

**MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,**

DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.  
LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

N. B.—Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ceux qui ont fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

**AGENCE A NEW-YORK.**

Pour Ornaments et Objets d'Église,

AUSSI

Pour marchands de tous genres.

**AUX MESSIEURS DU CLERGE.**

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sous-igné (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricants de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A. M. J. C. ROBILLARD, } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.  
New-York. } "Nous sommes certains que les MM. du Clergé des États-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier le ordres. Ils auront d'abord la facilité de CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS

et même à faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous venons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'être en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le sous-igné vient de recevoir des principaux fabricants, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Cirotes; Draps d'or et d'argent; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés; aussi les échantillons de plus de 300 différents genres de Glands, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra lui remettre, et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricants et exécutés (sans un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientèle du clerge par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tout fait, ou au complet de l'étoffe et selon les nécessités à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoirs, Calottes et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clerge de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au sous-igné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,  
Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

**ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.**

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

A VENDRE

A CE BUREAU

CANTIQUE POUR LA TEMPÉRANCE.

New-York, 15 juillet 1844.

**AVIS IMPORTANT.**

LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitants des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maintenant à se procurer. La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, réduisant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENS à la RENTRÉE, aux prix variés de dix chelins par acre, selon la situation.

La Compagnie desire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux-mêmes dans le voisinage de leurs parents et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciennes associations, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.

La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalfe, dans le township de Roxton, sous la surintendance locale de Alexander Rea, Ecr., où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Québec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjointes, comprenant environ 100,000 milles acres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Sorel jusqu'à la ligne provinciale; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalfe; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux dites seigneuries, ce qui fera une communication très avantageuse quand il sera complété depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les émigrés ou autres.

Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Ecuier, Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agens suivants:—

- R. A. Young, Ecuier, N. P. . . . . Québec.
- James Court, Ecuier, . . . . . Montréal.
- Smith Leitch, Ecuier, . . . . . Port St. François.
- Alexander Rea, Ecuier, . . . . . Metcalfe, Roxton.
- Horace Lyman, Ecuier, . . . . . Granby.
- David Woolf, Ecuier, . . . . . Shefford.
- L'hon. P. H. Kaulton, . . . . . Brome.
- Thomas Tait, Ecuier, . . . . . Melbourne.
- John Wadleigh, Ecuier, . . . . . Kingsey.
- J. L. Marer, Ecuier, . . . . . Prémonville.
- Joshua Foss, Ecuier, . . . . . Eaton.
- Thomas Gordon, Ecuier, . . . . . Campton.
- P. Hulbard, Ecuier, . . . . . Standstead.

La compagnie a aussi obtenu la permission de référer à

- L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P. . . . . Québec.
- D. M. Armstrong, M. P. P. . . . . Berthier.
- Dr. Bouthler, M. P. P. . . . . St. Hyacinthe.

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada Est.

Sherbrooke, 28 août 1844.

Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

**CONDITIONS DE CE JOURNAL.**

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Louis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VIELLE PIRE.  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY PIRE.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINCOFF